



Normandie

76 - Seine-Maritime



Centre provisoire d'hébergement de Rouen - CPH

Activité d'intégration

13 rue Malherbe - 76100 ROUEN

Description des missions du dispositif

L'établissement offre une prestation d'hébergement couplée à un accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires d'une protection Internationale les plus vulnérables.

Analyse de l'intégration dans le département

Notre partenariat avec le Pôle emploi a permis de mettre en place deux sessions de formation pour 18 usagers du CPH. Ces formations collectives comprennent des cours de FLE (405 heures) et un stage pratique (105 heures). Nous déplorons un accès très difficile à la Garantie jeunes, à cause du niveau de français exigé. Depuis 2015, l'augmentation du nombre de réfugiés isolés sur le département engendre des difficultés d'accès au logement social et aux résidences sociales. La région parisienne reste très attractive. Plusieurs ménages orientés au CPH de Rouen regagnent Paris et ses alentours après leur séjour en Normandie.

Exemple d'un parcours d'intégration réussi

Monsieur K. est arrivé en France en octobre 2015 à l'âge de 23 ans. Il a obtenu le statut de réfugié en novembre 2016. D'abord hébergé en Cada, il a été accueilli au CPH de Rouen à son ouverture en avril 2017. Après avoir suivi les 200h de FLE de l'Ofii, il a signé en septembre 2017 un contrat Garantie jeunes avec la mission locale et a intégré un CAP électricité. Ses droits au RSA ont été ouverts en janvier 2018 et il est actuellement en recherche de logement.

Activités d'insertion en 2017

- ▶ **74** personnes hébergées (**54** adultes et **20** enfants), soit **49** ménages.
- ▶ **6** personnes ont quitté le CPH, soit **5** ménages (1 famille monoparentale avec 1 enfant et 4 hommes isolés).
- ▶ Durée moyenne d'accompagnement des ménages sortis dans l'année : **5,5** mois.

Insertion par le logement

- ▶ **3** personnes (soit **2** ménages) dans un logement social (parc public).
- ▶ **3** personnes ont accédé à un logement avec la formation (Afpa 1 000 réfugiés).

Insertion par l'emploi

- ▶ **1** personne a obtenu un CDI à temps plein (bâtiment).
- ▶ **2** personnes ont obtenu un CDI à temps partiel (restauration et bâtiment).
- ▶ **1** personne a obtenu un CDD à temps partiel (restauration - boucherie).
- ▶ **1** personne a obtenu un CDD en chantier d'insertion à temps partiel (espaces verts).

Formation

- ▶ **23** personnes ont suivi une formation « Renforcer les savoirs de base » (RSB) en FLE, rémunérée par Pôle emploi.
- ▶ **3** personnes en formation Hope 1 000 réfugiés.
- ▶ **1** personne était en CAP électricité.